



**Solidarités
Nouvelles** asbl

RAPPORT 20
D'ACTIVITÉS 23



Table des matières

1. Les Fondements - P.2
2. Plusieurs Agréments - P.3
3. L'Organigramme de Solidarités Nouvelles - P.4
4. Déménagement - P.5
5. La Gestion administrative financière et comptable - P.7
6. Le Service d'Insertion Sociale (SIS) - P.11
7. Le Travail Social de Rue (TSR) - P.23
8. L'Association de Promotion du Logement (APL) - P.27
9. L'Education Permanente (EP) - P.37
10. Chargée de Projets - P.48
11. Les outils de communication - P.50
12. Focus sur les formations suivies par l'ensemble de l'équipe - P.51
13. Remerciements - P.52

1. Les fondements

« L'association a pour but social de promouvoir la citoyenneté critique et responsable de tous. C'est-à-dire, l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, la promotion et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective en privilégiant la participation active et l'expression citoyenne ».

Pour ce faire, elle a pour objet social le développement de solidarités actives entre habitants, la recherche des moyens de combattre les exclusions en matière sociale, de santé, économique, juridique et politique, de manière transversale, notamment à partir des problèmes liés au logement et à l'habitat.

En outre, l'association contribue à la mise en œuvre du droit à un logement décent en poursuivant notamment les missions suivantes :

1. Favoriser l'intégration sociale dans le logement par la mise à disposition d'un logement décent ;
2. Procurer une assistance administrative, technique ou juridique relative au logement prioritairement aux ménages en état de précarité ;
3. Mener des projets expérimentaux.

« [...] Elle accorde une attention particulière aux personnes vivant des situations d'exclusion et lutte pour que soient assurés à tous les droits nécessaires pour participer pleinement à la vie sociale, vivre une citoyenneté active et devenir acteurs de changement.

Elle travaille à créer les conditions pour permettre à ces personnes de s'informer, se former, s'organiser collectivement, participer à la vie de l'association, débattre, échanger et agir en partenariat avec d'autres, notamment en formulant des interpellations, des revendications et des propositions aux responsables politiques et sociaux. »



2. Plusieurs Agréments

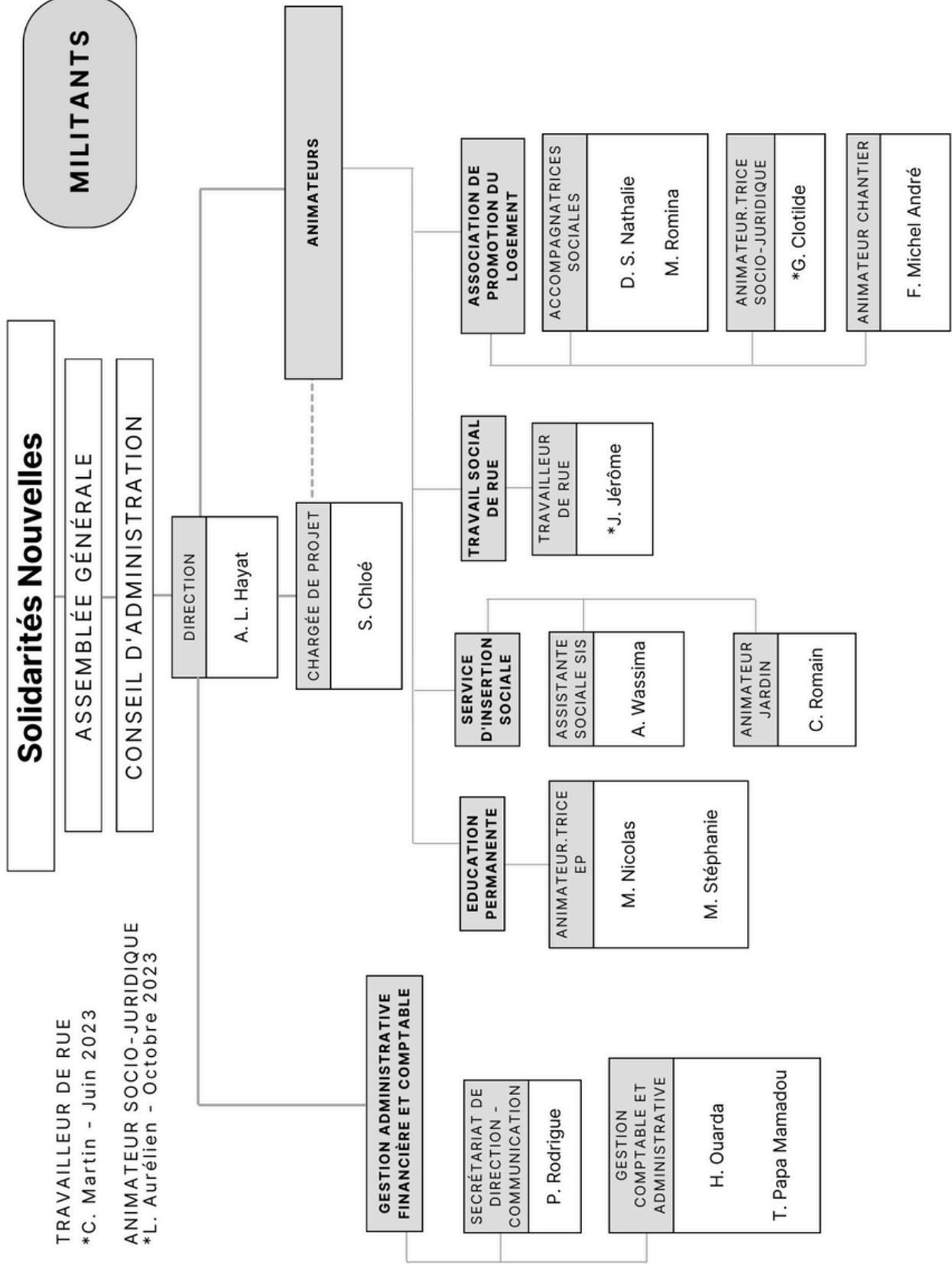
Un Service d'Insertion Sociale

Un Travail Social de Rue

**Une Association de Promotion
du Logement**

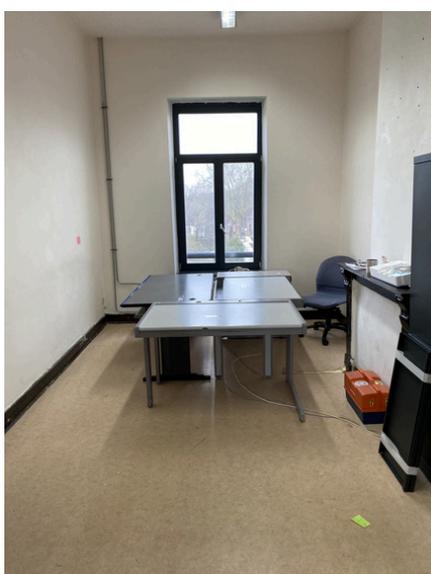
Un Service d'Education Permanente

3. L'Organigramme de Solidarités Nouvelles



4. Déménagement

Notre début d'année fut marqué par notre déménagement. L'ASBL a quitté le centre de Charleroi pour déménager : Rue du Sart-Culpart n°9 à Gilly (6060).

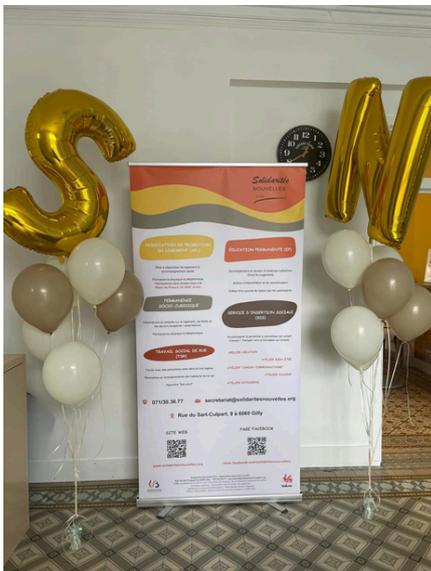


Déménagement de l'ancien bâtiment : Boulevard Jacques Bertrand - Charleroi

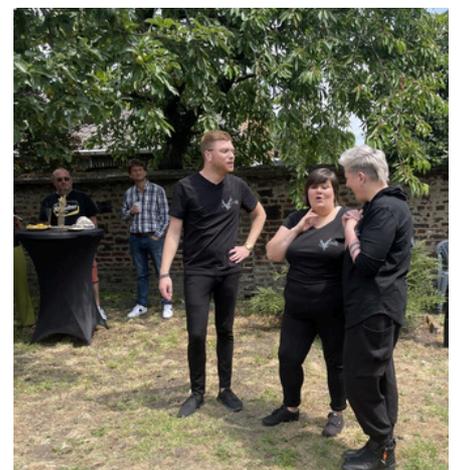


Aménagement dans le nouveau bâtiment : Rue du Sart-Culpart - Gilly

L'ensemble du tissu associatif et du service public ont été conviés à l'inauguration de nos nouveaux locaux, le 30 juin 2023.



Pour l'animation de cette journée, nous avons fait appel à la Troupe Carbone. Ils nous ont partagé plusieurs petites improvisations sur le thème du déménagement et en référence à l'ASBL.



5. La Gestion administrative financière et comptable

Ce service communément appelé en interne « Pôle gestion » est composé de la direction, du secrétaire de direction, du comptable et de la coordinatrice administrative et financière. Sur base des instructions de la direction, il se réunit une à deux fois par mois.



La direction

Au sein de l'ASBL, le rôle de la direction est essentiel pour garantir la bonne gouvernance et l'accomplissement des objectifs de l'association. Sa fonction implique une collaboration étroite avec l'Organe d'administration. Sous les directives de l'Organe d'Administration, elle met en œuvre les décisions prises. Elle est responsable de la gestion quotidienne de l'ASBL, son rôle et ses responsabilités sont développés comme suit :

- Gestion opérationnelle : Superviser les opérations quotidiennes, y compris la gestion du personnel, des projets et des ressources.
- Gestion financière : Élaboration du budget, gestion des finances.
- Exécution de la stratégie : Mettre en œuvre les décisions stratégiques du Conseil d'Administration et assurer l'atteinte des objectifs de l'association.

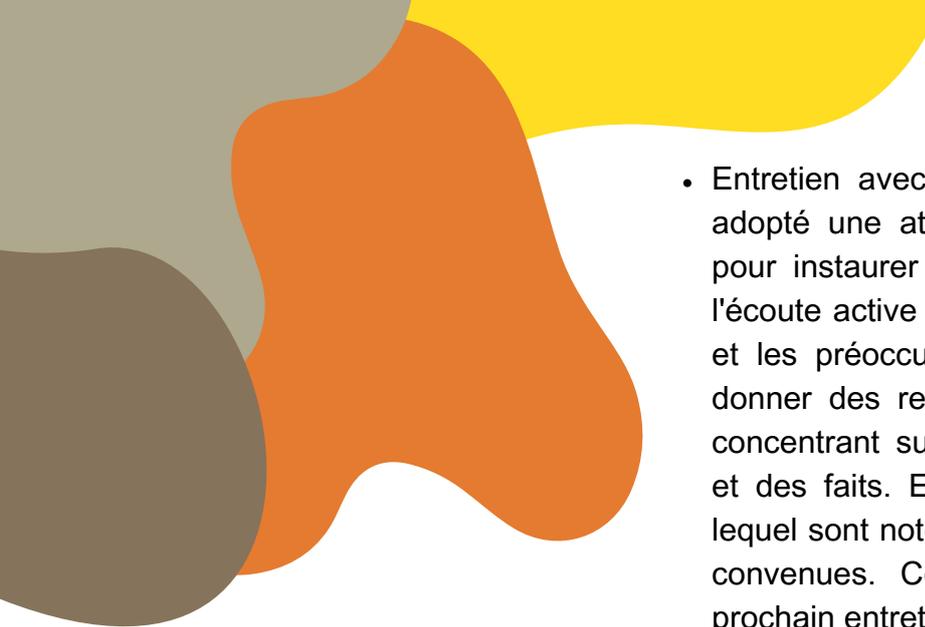
Au cours de l'année 2023, la direction a développé les entretiens d'évaluation du personnel.

Elle est une pratique essentielle pour la gestion des ressources humaines. Elle permet de maintenir un environnement de travail sain et productif, de développer les compétences de l'équipe, et de s'assurer que les objectifs individuels et organisationnels sont alignés tout en favorisant un environnement de travail positif et motivant.

Par ailleurs, ces entretiens serviront également afin d'établir un plan d'action avec l'employé pour atteindre les objectifs fixés et répondre aux exigences administratives de l'ASBL.

Le processus s'est déroulé comme suit :

- Préparation des entretiens : Chaque membre de l'équipe a reçu, 3 semaines avant son entretien, un document de préparation à compléter individuellement et en toute transparence. Lors de la rencontre, ce document est parcouru, il sert d'outil pour faciliter les échanges.

- 
- Entretien avec le personnel : La responsable a adopté une attitude bienveillante et constructive pour instaurer un climat de confiance. Pratiquer l'écoute active pour comprendre les points de vue et les préoccupations de l'employé. Elle tend à donner des retours précis et constructifs, en se concentrant sur des comportements observables et des faits. Enfin, elle rédige un document sur lequel sont notés les points discutés et les actions convenues. Ce document sera utilisé lors du prochain entretien d'évaluation.



Le comptable et la coordination administrative et financière

Ensemble, ils ont le rôle de traduire les activités et le fonctionnement de l'ASBL en chiffres. Ces derniers permettent de garantir une bonne gestion des dépenses et des ressources de notre association et ainsi maintenir son équilibre. Concrètement, il en est des encodages comptables, des obligations comptables, de la gestion des rémunérations, des suivis locataires, des justifications des subventions, des comptes annuels et budget prévisionnel, etc...

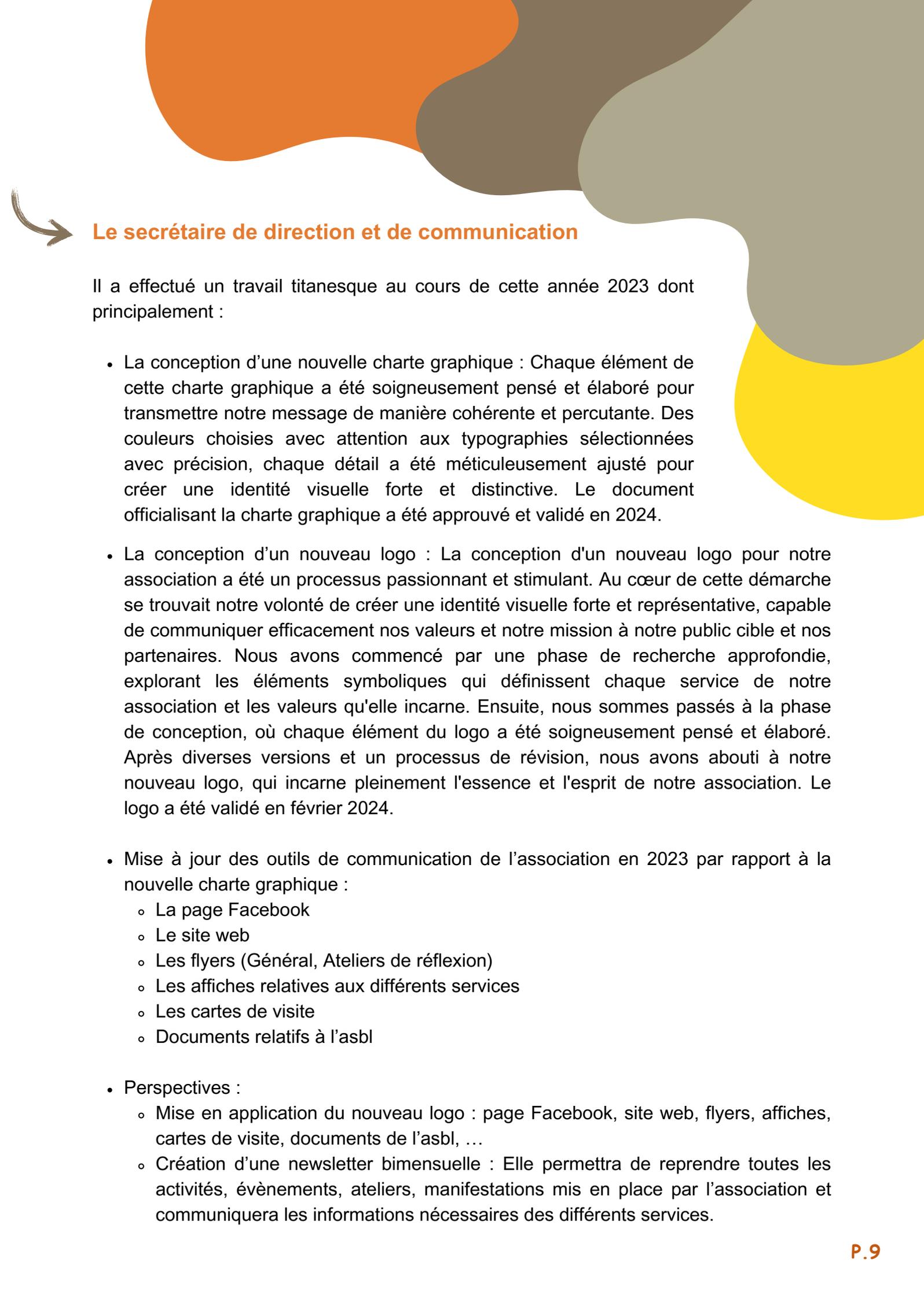
En 2023, nous avons opéré beaucoup de changements (provoqués et initiés en fin 2022) :

- Nouveau secrétariat social, doté de technologies et de fonctionnalités nouvelles.
- Nouvelle compagnie d'assurances qui assure une couverture plus efficace et plus intéressante financièrement.
- Tenue complète de la comptabilité, assurée en interne (plus de comptable externe).
- Modification des statuts : mise en conformité des statuts de l'ASBL afin qu'ils soient conformes aux nouvelles dispositions du CSA (Code des Sociétés et des Associations).

L'un des événements phares de l'année 2023 est le déménagement des bureaux de Charleroi, vers l'entité de Gilly en février 2023.

Ce déménagement a été l'opportunité de cheminer vers une organisation plus adaptée et une progression, qui garantiraient une évolution plus en accord avec nos missions.

Enfin, nous tenons à préciser que le Pôle Gestion fonctionne en lien avec tous les autres pôles de l'ASBL, chose qui témoigne de cette valeur de la SOLIDARITE, véhiculée au sein de Solidarités Nouvelles.



Le secrétaire de direction et de communication

Il a effectué un travail titanesque au cours de cette année 2023 dont principalement :

- La conception d'une nouvelle charte graphique : Chaque élément de cette charte graphique a été soigneusement pensé et élaboré pour transmettre notre message de manière cohérente et percutante. Des couleurs choisies avec attention aux typographies sélectionnées avec précision, chaque détail a été méticuleusement ajusté pour créer une identité visuelle forte et distinctive. Le document officialisant la charte graphique a été approuvé et validé en 2024.
- La conception d'un nouveau logo : La conception d'un nouveau logo pour notre association a été un processus passionnant et stimulant. Au cœur de cette démarche se trouvait notre volonté de créer une identité visuelle forte et représentative, capable de communiquer efficacement nos valeurs et notre mission à notre public cible et nos partenaires. Nous avons commencé par une phase de recherche approfondie, explorant les éléments symboliques qui définissent chaque service de notre association et les valeurs qu'elle incarne. Ensuite, nous sommes passés à la phase de conception, où chaque élément du logo a été soigneusement pensé et élaboré. Après diverses versions et un processus de révision, nous avons abouti à notre nouveau logo, qui incarne pleinement l'essence et l'esprit de notre association. Le logo a été validé en février 2024.
- Mise à jour des outils de communication de l'association en 2023 par rapport à la nouvelle charte graphique :
 - La page Facebook
 - Le site web
 - Les flyers (Général, Ateliers de réflexion)
 - Les affiches relatives aux différents services
 - Les cartes de visite
 - Documents relatifs à l'asbl
- Perspectives :
 - Mise en application du nouveau logo : page Facebook, site web, flyers, affiches, cartes de visite, documents de l'asbl, ...
 - Création d'une newsletter bimensuelle : Elle permettra de reprendre toutes les activités, événements, ateliers, manifestations mis en place par l'association et communiquera les informations nécessaires des différents services.

Au cours de l'année, l'ensemble des membres du personnel a participé à un processus de supervision. Les rencontres étaient encadrées par un professionnel externe à Solidarités Nouvelles. Sur une démarche collective et volontaire, l'ensemble des membres de l'équipe a échangé sur la vision, la philosophie mais surtout sur le fonctionnement propre à notre l'asbl. Ces échanges ont abouti à un travail commun autour des valeurs promues par l'ASBL.



6. Le Service d'Insertion Sociale (SIS)

Le principal objectif est de combattre l'isolement des personnes fragilisées en établissant des liens sociaux entre les bénéficiaires via le Service d'Insertion Sociale (SIS) et en instaurant une relation de confiance avec le travailleur social. Pendant le suivi, les bénéficiaires ont l'opportunité d'aborder divers aspects de leur vie tels que la famille, les finances, le travail, les valeurs et les compétences, afin de les mettre à profit de manière appropriée. La participation aux activités d'un SIS permet également de regagner confiance en soi en fixant des objectifs à atteindre dans les différents ateliers proposés.

En outre, le SIS offre aux personnes la possibilité de découvrir les aides auxquelles ils peuvent prétendre et de les orienter vers des formations ou des opportunités de travail adaptées.



Le public cible

Toute personne majeure en situation provisoire d'exclusion sociale et en difficulté par rapport au maintien de sa dignité humaine en raison de son incapacité momentanée de mobiliser leurs ressources sociales ou psychologiques et qui n'est pas en mesure de bénéficier d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle.

- Être légal sur le territoire Belge
- Être demandeur d'emploi
- Accessibles aux personnes âgées de 18 à 65 ans
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'allocations sociales.



Objectifs du sis fixés par la Région wallonne

- Rompre l'isolement social
- Améliorer le bien-être et la qualité de vie
- Favoriser l'autonomie
- Permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle
- Promouvoir la reconnaissance sociale

Les forces de notre service

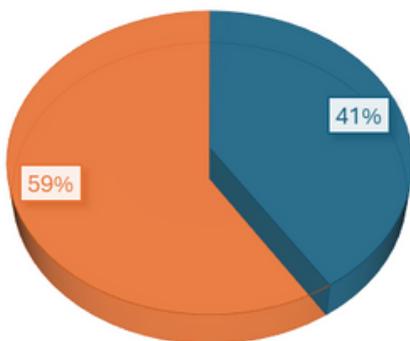
- Briser la solitude, créer des liens
- Développer sa créativité
- Acquérir de la confiance en soi
- Faire émerger ses compétences
- Partager ses savoirs
- Atteindre des objectifs fixés
- Concrétiser son projet d'avenir
- Aller vers un mieux-être
- Tremplin vers la formation ou l'emploi
- Accompagner la personne vers l'autonomie

Quelques chiffres

- Les données statistiques montrent que parmi les 49 participants inscrits au SIS, il y a une nette majorité de femmes, soit 29, comparativement à 20 hommes.
- La tranche d'âge la plus représentée est celle des « 45-67 ans », avec 26 personnes, suivie de celle des « 25-44 ans », avec 16 personnes, puis enfin celle des « 18-24 ans », avec 7 personnes.

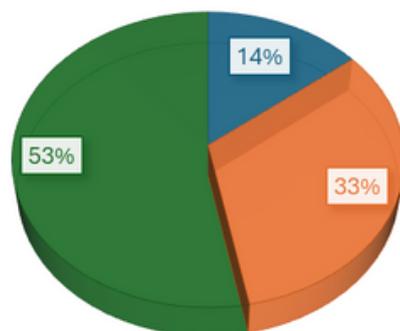
GENRE

■ Hommes ■ Femmes



TRANCHE D'ÂGE

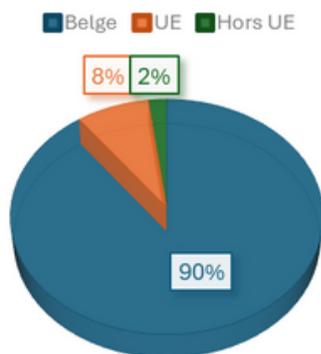
■ 18-24 ■ 25-44 ■ 45-67



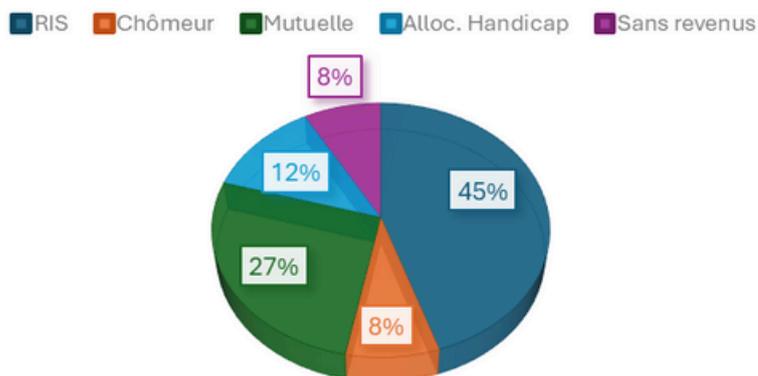
- Une forte majorité, soit 44 personnes sur les 49 inscrits, possèdent la nationalité belge.

- La plupart des participants bénéficient du Revenu d'Intégration Sociale (22), suivis de ceux affiliés à la mutuelle (13), puis par ceux recevant des allocations de handicap (6), et enfin les personnes au chômage (4) et sans revenus (4) avec la même répartition.

NATIONALITÉ



TYPES DE REVENUS



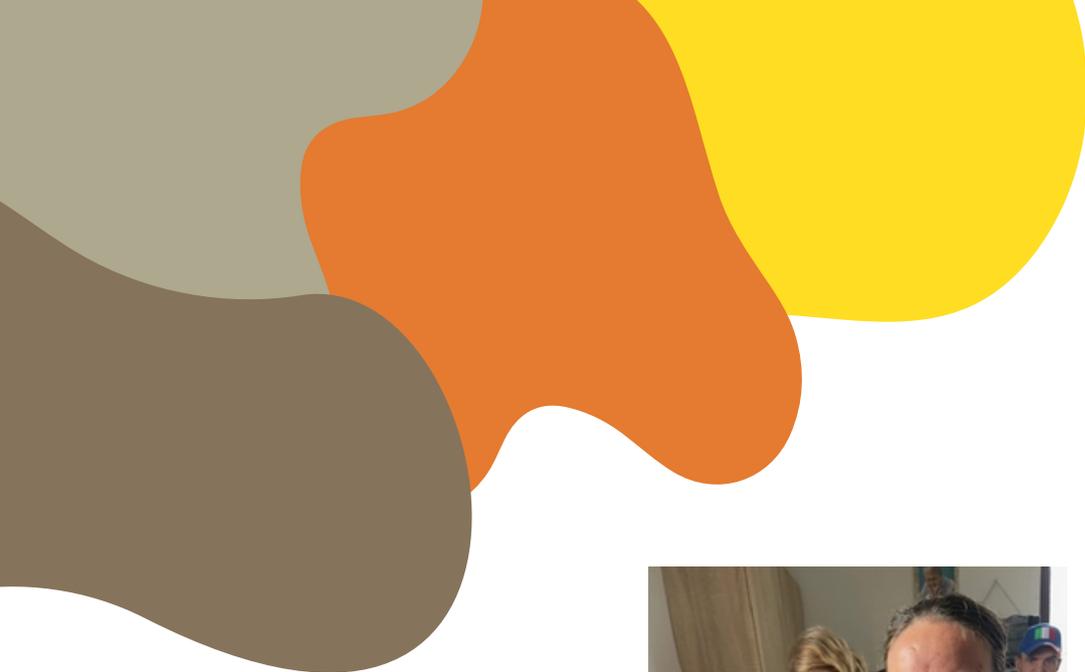
L'atelier création

Les ateliers se déroulent les lundis de 9 h 00 à 12 h 00 dans nos locaux situés à Jumet.

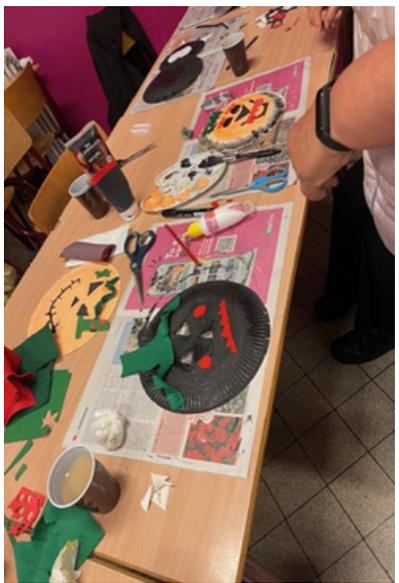
Ils permettent aux participants de mettre en pratique leurs compétences dans la réalisation de différentes créations, mais également d'éveiller leur créativité et imagination. L'atelier se déroule dans un encadrement approprié et propice au développement de celles-ci.

Les activités proposées procurent aux participants un sentiment d'appartenance, de valorisation de soi et un facteur de bien-être personnel tant au niveau psychique que physique.

L'atelier création a pour but atteindre des objectifs tels que la resocialisation par l'intégration au groupe, la capacité de se concentrer et de gérer ses émotions, l'acquisition de la patience et le développement de nouvelles compétences.



Chaque dernier vendredi du mois, de 9h à 11h, une nouvelle initiative voit le jour grâce à une collaboration renouvelée avec le Resto du Cœur. L'objectif est d'organiser des ateliers créatifs dans leurs locaux, offrant ainsi à leur public des activités favorisant le développement de leur créativité et de leur imagination. Cette collaboration offre également l'opportunité au groupe SIS de rencontrer de nouvelles personnes et de tisser des liens avec elles.



L'atelier cuisine

L'atelier cuisine a lieu les mardis de 9 h 00 à 14 h 00 dans nos locaux situés à Jumet.

L'un des objectifs des ateliers cuisine est de permettre aux participants d'apprendre à cuisiner sainement et à moindre coût. Pour cela, nous mettons en avant les produits frais de notre jardin communautaire. Nous sommes également alimentés par le colis alimentaire « L'entraide », situé dans nos locaux.

La participation active des membres du SIS est également un objectif ; à tour de rôle, ils proposent des idées de recettes qu'ils inscrivent dans une boîte à idées, ils participent collectivement à la réalisation des recettes.

Cet atelier permet à la fois de découvrir de nouvelles saveurs, de diversifier la culture culinaire, d'apprendre de nouvelles techniques et astuces. L'une des principales valeurs que le service travaille et prône est la cohésion d'équipe et l'atelier cuisine est un bon moyen d'y arriver.

En-dehors de cet aspect pédagogique, notre rôle est de viser l'émancipation des participants par le biais d'un processus d'insertion, de rompre l'isolement social, de garantir un lieu sain où règne le sentiment de partage, de savoir-être et savoir-faire.





L'atelier bien-être

Il se déroule les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 dans nos locaux situés à Jumet.

Cet atelier permet à chaque participant de s'intégrer à un groupe, de libérer son esprit, d'avoir un moment de détente et d'échange avec tous les membres sur différentes thématiques qui leur font écho (et qui les touchent directement ou indirectement).

Les moments partagés lors de cet atelier permettent de prendre du temps pour soi, de s'écouter et de se déconnecter, leur permettant de faire abstraction de « la réalité » et de souffler le temps d'un instant. C'est une valeur à laquelle nous tenons.

« Notre objectif est de partager des connaissances »

Nous visons à diversifier le type d'activité, notamment par des sorties extérieures. Pour cela, nous mettons en place diverses collaborations, notamment avec le manège Phagacel et Pégalach pour notre projet hippothérapie, et avec l'article 27 pour la visite du musée de l'illusion.





- Hippothérapie : L'activité s'est déroulée en 10 séances, une semaine sur deux le jeudi matin de 9h à 12h au sein du manège Phagacel & Pégalach. Le projet d'hippothérapie, lancé en avril 2023, grâce au soutien financier de CARITAS, a été conçu dans le but de pouvoir apporter une aide à nos bénéficiaires en souffrance physique et/ou mentale, en leur donnant les clés pour dépasser les obstacles qu'ils rencontrent, pour aller vers un mieux-être et pouvoir se libérer du bagage émotionnel qui les empêche d'évoluer. L'hippothérapie est une relation d'aide destinée aux personnes traversant une période difficile, en souffrance, fragilisées physiquement et ou psychologiquement. Cette pratique s'appuie sur l'aide précieuse du cheval, qui est un support sur les plans corporel, sensoriel, relationnel et affectif.



Des sorties extérieures ont été organisées dans le cadre de l'atelier bien-être :

- Une journée à la mer
- Barbecue
- Restaurant
- Concours de soupe
- Bowling



L'atelier pâtisserie

Cet atelier a lieu les jeudis après-midi de 13h00 à 16h00 dans nos locaux situés à Jumet.

Cet atelier permet aux participants de travailler leur dextérité, mais également de travailler en groupe et de partager leurs expériences. L'atelier leur permet de découvrir de nouvelles recettes qui pourront combler leurs envies. Nous partageons ensuite ce plaisir ensemble lors d'un moment convivial et qui rapproche les participants entre eux

Les participants proposent des recettes que l'on réalise lors de l'atelier, recettes qu'ils pourront ensuite reproduire chez eux avec les astuces et techniques apprises.

Ce moment passé ensemble est bénéfique pour les participants qui en profitent pour échanger, communiquer, parler et surtout créer du lien tout en faisant une activité favorisant leur bien-être, car effectivement, préparer des pâtisseries peut renforcer la cohésion de groupe, réduire le stress et procurer du plaisir, que ce soit pour les autres ou

P.18 pour soi. Offrir fait toujours plaisir.





Sorties culturelles

Archéosite et musée d'Aubechies-Beloeil : il s'agit d'une reconstitution des populations qui se sont succédé dans nos régions grâce aux nombreuses fouilles archéologiques. Riche en histoire, il y a énormément de choses à visiter et à apprendre : petites maisons gauloises, le jardin d'agrément, le temple gallo-romain, la galerie à colonnade, etc.

Cette visite a été organisée par l'article 27 qui est l'un de nos partenaires. Une sortie familiale ouverte à tous et toutes, permettant de renforcer les liens familiaux et/ou amicaux, mais c'est également l'occasion de pouvoir se cultiver en apprenant la vie qu'avaient les gaulois. Il y avait également 2 types d'activités : la poterie et guerrier gaulois.

Musée de l'Illusion : ce musée se situe non loin du Centre-Ville de Bruxelles. Un petit musée très intéressant à visiter car chaque élément présenté semble impossible ou contre-intuitif, mais ce n'est pas le cas. D'autres éléments sont de simples trompe-l'œil. D'autres encore ressemblent à des tours de magie ou des miracles technologiques.





L'atelier jardin

Les ateliers de jardinage se déroulent chaque mercredi et vendredi de 9h00 à 16h00 sur notre site du Prieuré. Situé dans un cadre verdoyant à proximité du centre de Charleroi, Le Jardin de la Résistance offre aux participants une opportunité de se détendre, de se ressourcer et d'apprendre de nouvelles techniques de jardinage dans une ambiance conviviale.

Dans ce lieu paisible, nous encourageons l'échange et l'entraide, permettant aux jardiniers de progresser à leur propre rythme sans craindre le jugement. Tout au long de l'année, ils sont invités à partager leurs idées pour améliorer et embellir le jardin.

En poursuivant la dynamique initiée en 2022, l'année 2023 a débuté avec l'enthousiasme de la construction d'un projet pour un local dédié à la culture dans l'obscurité, axé sur la culture de chicons et de champignons. Ce projet a été concrétisé grâce au financement du Conseil de participation du District Nord. Le matériel nous a été donné et notre animateur chantier a pu construire l'abri.

Le local, réalisé grâce à l'effort collectif, a élargi les horizons des participants en leur offrant la possibilité de s'impliquer dans d'autres formes de culture.



Les activités ont suivi leur cours naturel, allant des semis, plantations et repiquages aux tâches de nettoyage, de préparation des parcelles et d'entretien général. Dans notre démarche de respecter la faune et la flore locale, nous avons entamé des démarches pour protéger le sol des intempéries, préserver la biodiversité et lutter contre l'évaporation de l'eau afin de soutenir le développement des cultures.

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la biodiversité, nous avons initié le projet "La Biodiversité en Folie". Ce projet comprend la réalisation d'une marre, la mise en place d'hôtels à insectes, l'aménagement d'un compost, la plantation d'une haie-libre, ainsi que l'aménagement de parcelles spécialement dédiées à des plantes fleuries favorables aux pollinisateurs. La concrétisation de ce projet a été rendue possible grâce à la Campagne Proximity, Beplanet de la Ville de Charleroi. Cette initiative de financement participatif et inclusif s'inscrit dans une démarche de transition écologique et solidaire.



La liste non exhaustive des tâches accomplies comprend :

- Entretien des parcelles ;
- Paillage des cultures ;
- Tonte du gazon ;
- Création d'une mare et d'hôtels à insectes ;
- Mise en vernis des bordures en bois et de la table ;
- Semis, repiquages, plantations et récolte des graines des légumes ;
- Entretien du poulailler et nourrissage des poules ;
- Compostage des matières organiques...





Les évaluations

Au sein du service d'insertion sociale, des évaluations sont effectuées tout au long de l'année.

Il existe deux sortes d'évaluations :

- Les évaluations individuelles : elles se déroulent tous les un mois et demi à deux mois avec le participant, l'animateur et le travailleur social. Ces évaluations ont pour objectifs de déterminer le ressenti de la personne, comment elle se voit évoluer, sur quel objectif elle veut travailler. Un bilan quant au déroulement du parcours d'insertion est également réalisé
- Les évaluations collectives : Tous les trois mois, des évaluations collectives sont réalisées au sein des ateliers avec les bénéficiaires, le travailleur social et l'animateur concerné. Elles ont pour objectif de faire le point avec les participants sur le déroulement des activités et de prévoir d'éventuelles pistes de changement.

Moments forts de l'année 2023 :

- De nombreux départ SIS positifs
- Octroi d'un budget pour le projet : l'hippothérapie et la biodiversité en folie
- Nouvelles activités et sorties culturelles
- Augmentation du nombre de participants
- Atelier création organisé dans les locaux du resto du cœur
- Rencontre du réseau pour faire connaître le service et les activités organisées

Formations :

- Gestion de l'agressivité et de la violence émanant du public, 3 jours
- Accompagnement des bénéficiaires souffrant de maladies mentales (approche systémique), 4 jours

Perspectives :

- Créer de nouveaux partenaires et collaborations pour diversifier davantage les ateliers
- Reconduire le projet hippothérapie pour l'année 2024
- Suivre des formations afin de se perfectionner
- Organiser plus de sorties culturelles à la demande des bénéficiaires

7. Le Travail Social de Rue (TSR)

Le TSR et son public

Sous l'impulsion du Plan de cohésion sociale de la Ville de Charleroi, notre nouvel éducateur de rue engagé en juin 2023, s'est investi pleinement dans l'établissement de relations avec les individus évoluant dans des milieux de vie difficiles, tels que la rue, les squats ou les campements. Son objectif principal est de servir de médiateur et de facilitateur pour orienter ces personnes vers les services d'accompagnement, que ce soit ceux proposés au sein de notre ASBL ou en collaboration avec d'autres organisations partenaires du réseau associatif de Charleroi.

Notre éducateur de rue observe une diversité culturelle et de genre dans son travail. Il constate une prédominance masculine, possiblement due à des stratégies de protection adoptées par certaines femmes. Cette mixité culturelle s'intensifie avec une augmentation de personnes issues de l'immigration hors de l'UE, ce qui peut cristalliser certaines tensions liées à la surpopulation dans les abris de nuit et à l'accès aux ressources alimentaires et vestimentaires. Son champ d'action est restreint avec ces individus, car ils ont uniquement droit à une aide médicale d'urgence, et la barrière linguistique complique la communication. La combinaison de ces facteurs rend difficile pour notre éducateur de répondre efficacement et rapidement aux divers besoins des personnes qu'il rencontre.

Le TSR et ses missions

Dans sa mission quotidienne, l'éducateur de rue se concentre sur un public vulnérable, souvent confronté à des problèmes de toxicomanie et de troubles mentaux concomitants. Au cours de ses maraudes, à travers les quartiers intra et extra-muros de Charleroi, il constate que c'est ce public qu'il rencontre le plus fréquemment. En raison du règlement sur la mendicité qui impose aux individus de se déplacer d'une commune à l'autre, il est fréquent pour lui de retrouver les mêmes personnes dans des lieux géographiquement distants. Il constate tout de même une certaine forme d'ancrage territorial qui subsiste malgré ledit règlement surtout dans le centre-ville de Charleroi. En se rendant dans des communes telles que Marchienne-au-Pont, Lodelinsart, Jumet, Gosselies, ... notre éducateur a pu entrer en contact avec environ 200 personnes depuis le début de son entrée en fonction.

Pour faciliter les interactions et établir des liens, il transporte dans son sac du matériel d'hygiène, des chaussettes, de l'eau, de la nourriture et du café, offrant ainsi un minimum de dignité dans la rue. Cependant, bien qu'il n'aspire pas à être perçu comme un simple distributeur de provisions, il remarque qu'il est souvent sollicité de cette manière.

Dans la continuité de son action, notre éducateur de rue se charge de distribuer divers équipements essentiels tels que des tentes, des matelas, des couvertures de survie et des sacs de couchage. Ce matériel est fourni grâce à la collaboration avec des organisations telles que la Croix-Rouge, l'ASBL Origami de Bruxelles, ou par le biais de dons. Une composante logistique est ainsi intégrée au travail de notre travailleur social, assurant un approvisionnement constant en fournitures vitales pour ceux qui en ont le plus besoin. Cette organisation se concentre principalement sur une cinquantaine de personnes avec lesquelles notre éducateur interagit régulièrement. Pour répondre à leurs besoins, la collaboration avec d'autres services est cruciale. Il établit des liens et travaille en réseau avec d'autres organismes de première ligne tels que Carolo Rue, Diapason, Transition et la Cellule SDF.



Le TSR et ses collaborations, réunions et formations

Au sein du réseau carolo, notre éducateur de rue participe à plusieurs réunions en réseau :

- Cellule hivernale
- Mémoire de la Rue
- Coordination rue
- Front commun des SDF

Notre travailleur social maintient une collaboration active avec des services conventionnés tels que la Croix-Rouge et Tremp'Ose, un service ambulatoire spécialisé dans la prise en charge des problématiques liées à la toxicomanie. Son objectif est d'étendre cette dynamique à d'autres services susceptibles d'offrir une gamme plus large de coopération et d'intervention que ce qu'il peut fournir seul. Dans cette optique, il cherche à enrichir sa pratique professionnelle en participant à des séances d'information sur le sans-abrisme, la santé mentale en milieu carcéral, ainsi qu'à des formations sur la réduction des risques et la prévention des addictions.

En collaboration avec le Relais Social de Charleroi et d'autres acteurs associatifs, notre éducateur de rue exerce une influence politique en alertant les autorités sur diverses problématiques telles que les expulsions arbitraires dans les squats, les règlements sur la mendicité et la gestion des funérailles des personnes sans ressources. Il estime que ces questions touchent la population de Charleroi et que les autorités ont un rôle crucial à jouer pour aider ces individus marginalisés ou négligés par la société. Dans cette optique, il intervient également dans des écoles de la région pour sensibiliser les futurs travailleurs sociaux aux réalités du travail de rue.

Résumé en chiffre

- Nombre de personnes rencontrées : +/- 200
- Nombre de personnes rencontrées fréquemment : 50
- Zone explorée en périphérie :
 - Lodelinsart
 - Dampremy
 - Marchienne-au-Pont
 - Jumet
 - Gosselies
 - Gilly
 - Marcinelle
 - Couillet
 - Montignies-sur-Sambre
- Nombre de tente distribuée : 7
- Nombre de sac de couchage : 20
- Nombre de bouteille d'eau : 100
- Nombre de café (moyenne) : + 800
- Kit hygiène distribué : 17
- Paire de chaussettes : 38
- Gants/bonnets/écharpe : 23
- Participation à des réunions de réseau : fréquence 3 à 4 par mois
- Intervention dans des écoles : 3
- Accompagnement en hôpital : 5 personnes
- Accompagnement en structure de cure : 3 personnes
- Accompagnement maison de justice/tribunal : 2 personnes
- Participation à la rédaction d'article de presse : DH – Le soir
- Interview (JT de Télésambre : grand format :
<https://www.telesambre.be/info/lasbl-solidarites-nouvelles-distribue-des-sacs-de-couchage-aux-sans-abri/63416>)



**Campement de 2 personnes
le long du R3**



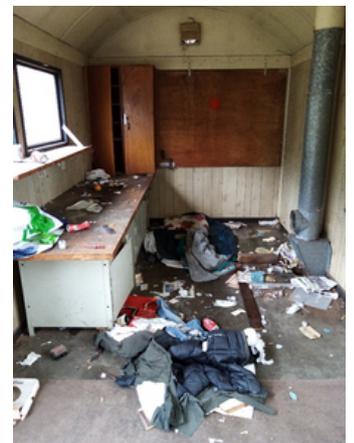
Aménagement d'un abri sous un pont



**Aménagement d'un campement
dans un terrain vague**



**Wagon « squatté » sur Marcinelle,
n'existe plus depuis la photo**



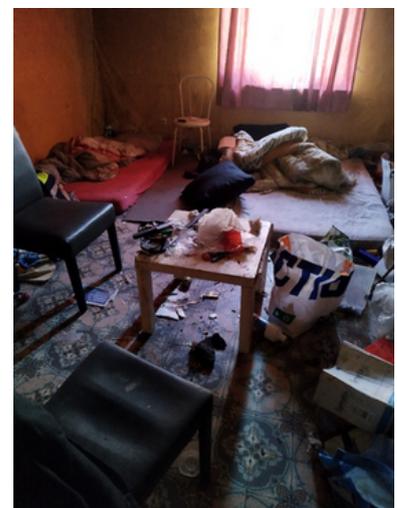
**Vue de l'intérieur
du wagon**



**Squat dans une maison
abandonnée**



**Aménagement d'une cabane
sous un pont**



**Vue de l'intérieur d'une
maison squattée
par 3 personnes**

8. L'Association de Promotion du Logement (APL)

Solidarités Nouvelles est agréée depuis 2005 comme Association de Promotion du Logement. Cette reconnaissance passe par 3 axes de travail :

- La mise à disposition de logement à des ménages en état de précarité
- L'information et le suivi des habitants
- Le développement de projets expérimentaux

En 2023 notre APL est subsidiée à tranche 9 soit pour l'accompagnement de 50 ménages accompagnés et/ou 100 heures d'information/formation. Dans ces 100 heures, nous retrouvons les permanences logement, téléphonique et les formations.

Notre APL a pour public cible la guidance des personnes mal logées ou sans logement. Nous créons les conditions pour favoriser l'émergence d'objectifs visant la réinsertion. Nous travaillons en partenariat avec le réseau carolo afin de trouver des pistes de solution pour soutenir au mieux les personnes.

Nous mettons à disposition 9 logements, pour les personnes les plus fragilisées par le parcours de vie en rue, d'expulsion, ou de perte de logement.

Un contrat de bail est conclu pour une durée de 1 an avec la possibilité de prolongation en fonction du besoin. Durant cette période, un accompagnement social est mis en place avec la personne. Ensemble, nous fixons des objectifs à réaliser tant au niveau administratif, financier, familial, santé, ...

Notre service organise des permanences d'accueil afin d'obtenir des conseils juridiques en matière d'habitat. Également une permanence téléphonique pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer car nous sommes actifs sur toute la Wallonie.

En collaboration avec le Fonds du Logement, nous dispensons des formations en matière d'habitat dans les régies de quartier et les CPAS.

Accompagnement individuel

- Ecouter, orienter, ...
- Définir avec la personne des objectifs en matière de logement
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Orientation formation/ emploi

Travail de réseaux

Afin de soutenir au mieux les personnes nous travaillons en partenariat avec les différents acteurs de terrain de la grande précarité.

Les formations

Des formations « Savoir Habiter » sont données dans les régies de quartier dans le cadre d'une convention avec le Fonds du Logement des Familles Nombreuses.
Également dans les espaces citoyens des CPAS.

Mise à disposition de logement

Jumet : 5 logements dont nous sommes propriétaires.
3 logements en gestion par le Fond des Familles Nombreuses. Deux à Bouffloulx et 1 à Dampremy.

Permanences téléphoniques

Tous les jours.

Solidarités Nouvelles asbl
Association de Promotion du Logement



Permanences logement :

Ces permanences permettent aux personnes d'avoir un soutien socio-juridique.

Permanences sans rendez-vous (aide à la recherche de logements)

- Les mardis matins : sur le site de Jumet de 8h à 12h
- à la Sambrienne de Charleroi de 08h30 à 12h

Tous les jours sur rendez-vous.

Permanence sociale :

4 demi-journées par semaine et sur rendez-vous.

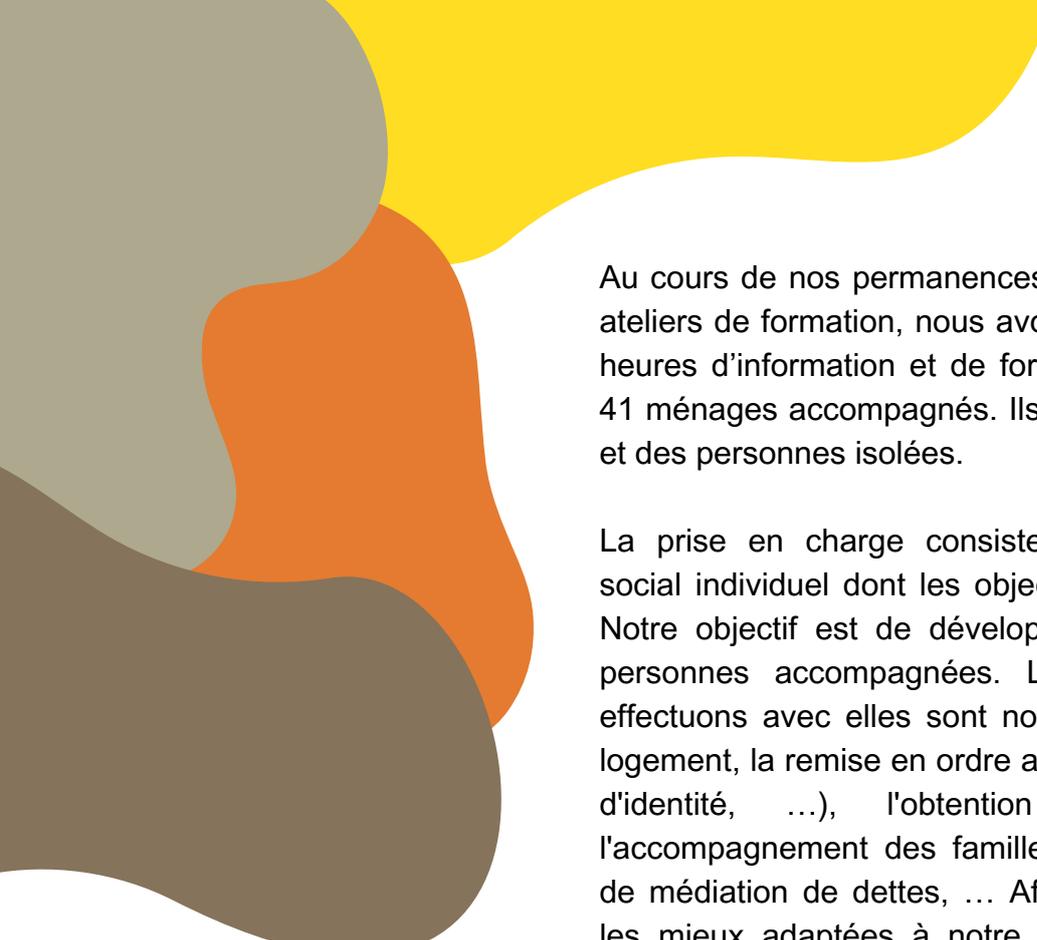
→ Suivis conventionnés

L'APL a accompagné 41 ménages :

- 8 conventions sont des ménages accompagnés dans le cadre de mise en location de nos logements ;
- 3 conventions sont des ménages dont le logement est pris en gestion par notre association (mise à disposition du FLW) ;
- 1 convention est un ménage accompagné dont le logement est pris en gestion par notre association (mis à disposition par Relogeas) ;
- 2 conventions sont des ménages accompagnés dont le logement a été trouvé par le capteur logement du Relais Social via son réseau ;
- 3 conventions est un ménage accompagné sans logement (provient de la rue) ;
- 4 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement de transit ;
- 2 conventions est un ménage en logement Housing First
- 4 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement AIS ;
- 5 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement Sambrienne, Logis Châtelettain et Centr'Habitat ;
- 9 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement privé ;
- En plus, de ces 41 ménages conventionnés, nous avons 1 ménage comme locataire actuellement non – conventionné.

De ces 41 conventions, 18 se sont clôturées :

- 2 conventions se sont terminées car les ménages ont trouvé un logement dans le privé ;
- 3 conventions se sont terminées car les personnes ne souhaitent plus continuer leur suivi ;
- 2 conventions ne souhaitent plus renouveler car les objectifs étaient atteints ;
- 6 conventions se sont terminées car nous n'avons plus de nouvelles ;
- 2 conventions ont pris fin car les personnes sont parties en logement public (Sambrienne, AIS, Centr'Habitat).
- 1 convention s'est terminée car le ménage est parti en Maison d'Accueil
- 1 convention s'est terminée car le ménage a été expulsé et ne répondait plus aux convocations.
- 1 convention de couple s'est clôturée car l'homme est parti en prison et de nouvelles conventions ont été signées mais seules.



Au cours de nos permanences sociales et juridiques, des ateliers de formation, nous avons réalisé un total de 5470 heures d'information et de formations. Notre APL a suivi 41 ménages accompagnés. Ils sont composés de familles et des personnes isolées.

La prise en charge consiste en un accompagnement social individuel dont les objectifs sont définis ensemble. Notre objectif est de développer un réseau autour des personnes accompagnées. Les démarches que nous effectuons avec elles sont notamment la recherche d'un logement, la remise en ordre au niveau administratif (carte d'identité, ...), l'obtention d'un revenu CPAS, l'accompagnement des familles au SAJ/SPJ, au service de médiation de dettes, ... Afin de trouver des solutions les mieux adaptées à notre public, nous travaillons en partenariat et réseau en allant à la rencontre d'acteurs de terrain.

Pour la gestion des dossiers, en fonction de nos agendas, nous essayons d'avoir une réunion pôle logement où nous faisons le tour des suivis. Ces rencontres nous permettent d'échanger sur des situations qui sont parfois difficiles à vivre. Régulièrement, nous réalisons des entretiens d'évaluation (avec les personnes), nous avons à disposition une série de documents (fiche signalétique, suivi individuel, rapport de sortie, grille d'évaluation, ...) qui nous permettent de maintenir les dossiers à jour. Notre objectif étant de construire et de mettre en œuvre des outils adaptés et durables d'accompagnement.

Nous favorisons l'intégration de nos locataires aux activités proposées par l'ASBL via le service d'insertion sociale (SIS), le DAL, les Ateliers d'écriture ou toute autre activité organisée soit par notre ASBL soit par le réseau. Une fois par mois a lieu une réunion locataire, c'est un moment convivial où nous pouvons faire le point sur le vivre ensemble.

Les réunions de pôle APL se déroulent une fois par mois. Ces réunions nous permettent de faire le tour des projets en cours, de discuter des suivis et d'établir des perspectives pour de futur projet.

En 2023	En 2022
41 dossiers	32 dossiers
18 sont toujours en cours	18 sont toujours en cours
11 sont en logements privés	6 sont en logements privés
10 ne souhaitent plus continuer	3 ne souhaitent plus continuer
14 dossiers sont des hommes isolés	11 sont des hommes isolés
9 dossiers sont des femmes isolées	3 sont des femmes isolées
4 dossiers sont des familles avec enfants	3 sont des familles avec enfants
2 dossiers sont des couples	2 sont des couples
9 dossiers sont des femmes monoparentales	6 sont des femmes monoparentales

Nous observons donc :

- L'augmentation de signatures de conventions d'accompagnement
- Le même nombre de dossiers en cours
- L'augmentation d'accompagnement d'hommes isolés
- L'augmentation d'accompagnement de femmes isolées
- Le même nombre de personnes en couple

Suivis non-conventionnés

Les suivis des ménages hors-conventions proviennent principalement des permanences physiques, téléphoniques. Dans le cadre de ces dossiers, les démarches sont le plus souvent une recherche logement et donc la constitution des dossiers d'inscription pour une AIS et une SLSP ainsi que la recherche d'autres pistes disponibles.

Tour des bâtiments

- Mandat de gestion via le Fonds du logement et des familles nombreuses d'un appartement deux chambres à Bouffioulx
- Mandat de gestion via le Fonds du logement et des familles nombreuses d'un appartement deux chambres à Bouffioulx
- Mandat de gestion via le Fonds du logement et des familles nombreuses d'une maison quatre chambres à Dampremy

- Propriété de l'ASBL SOLIDARITES NOUVELLES à Charleroi Rue Charleville : En 2023, les travaux sont toujours en cours et nous avons rencontré des complications, ce qui a engendré un retard de chantier : l'inauguration de bâtiment aura lieu en 2024. Le projet pédagogique sera articulé autour d'un projet d'hébergement des femmes.
- Propriété de l'ASBL SOLIDARITES NOUVELLES à Place du Prieuré composé comme suit :
 - 2 appartements 2 chambres
 - 2 appartements 1 chambre
 - 1 Maison 2 chambres



Réunion locataire :

En 2023, notre souhait était de maintenir des réunions locataires 1 fois par trimestre. Nous avons pu réaliser 4 réunions pour l'année 2023. Nous avons mis en place une réunion « pot d'accueil » lorsqu'un nouveau locataire entre en logement. Le but est de présenter celui-ci aux anciens locataires, aux travailleurs afin de favoriser au mieux son intégration.

Perspectives 2024 : maintenir ces réunions de façon trimestrielle ainsi que le « pot d'accueil ». Nous souhaiterions également pouvoir mettre en place des activités extérieures avec les locataires.



Activités / Projets

Projet « Charleville » (anciennement 3 Solid'R) :

Comme expliqué ci-dessus ce projet sera lié à l'accompagnement collectif de trois femmes âgées d'au moins 18 ans, isolées et/ ou enceintes, à la rue ou mal logées. Le suivi fera notamment l'objet de la mise en logement, nous pourrons travailler avec celles-ci sur l'appropriation du lieu de vie et définir des objectifs visant à leur autonomie. Un nouveau nom symbolique sera communiqué lors de l'inauguration du bâtiment.

Activités extérieures :

En 2023, nous n'avons pas participé à la Mise au Vert du PAPeL qui se déroulait à Ottignies.



Formations dispensées en régie de quartier

À la suite du départ et du remplacement de notre animatrice socio-juridique, nous n'avons dispensé qu'un seul atelier collectif sur « le savoir habiter » via une collaboration étroite avec le Fonds du logement et en partenariat avec la régie de quartier de Waremme. « nos plages horaires » de permanences, soit physique, soit téléphonique.

Les permanences

Permanences sociales :

En 2023, et ce, afin de mieux répondre aux nombreuses sollicitations de notre public, nous assurons des permanences sociales 4 fois par semaine. Ces rencontres consistent en l'explication du service, de l'offre proposée, une orientation, une demande d'inscription aux SLSP, AIS, Sambrienne, une recherche logement internet, recherche d'une maison d'accueil, un logement de transit ou un suivi plus concret débouchant sur une convention d'accompagnement.

Nous avons également mis en place des permanences sans rendez-vous sur notre site de Jumet. Ces permanences ont débuté en novembre 2022, dans un premier temps le matin mais ensuite, celles-ci ont été fixées tous les mardis après-midi.

En septembre 2023, nous avons également mis en place une permanence sans rendez-vous au sein des locaux de la Sambrienne tous les mardis matin de 8h30 à 12h.

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS
ASSOCIATION DE PROMOTION DU LOGEMENT

TOUS LES MARDIS DE 13H À 16H

SOLIDARITÉS NOUVELLES a.s.b.l.
Place du Prieuré 16, 6040 Jumet
Contact et infos :
secretariat@solidaritesnouvelles.org
071/30.36.77 - www.solidaritesnouvelles.org



Solidarités Nouvelles ASBL - Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly
071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org
ASBL soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
La Région wallonne et Action Vivre Ensemble
Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon
Editeur responsable : Michel Colon - Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly



ASSOCIATION DE PROMOTION DU LOGEMENT

Solidarités NOUVELLES
a.s.b.l.

Permanences sans rendez-vous
TOUS LES MARDIS

Place du Prieuré 16, 6040 Jumet
DE 08H À 12H

À la Sambrienne Bd Jacques Bertrand 48, 6000 Charleroi
DE 08H30 À 12H

ECOUTE

AIDE RECHERCHE LOGEMENT

AIDE RECHERCHE FORMATION-EMPLOI

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Contact et infos :
071/30.36.77
secretariat@solidaritesnouvelles.org - www.solidaritesnouvelles.org



Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif -
Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org
ASBL soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
La Région wallonne - Association de Promotion du Logement
agréée par le Gouvernement wallon - RPM Hainaut Division Charleroi
Editeur responsable : Michel Colon - Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly

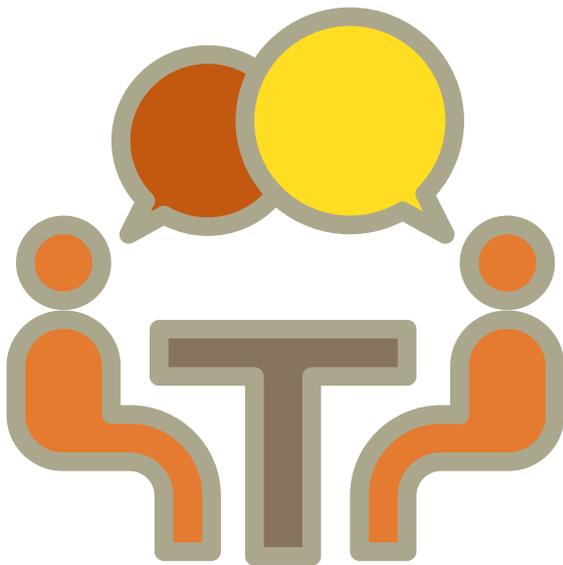


Permanences Socio-juridiques – Logement :

A ce sujet également, nous avons constaté une importante augmentation des demandes. En conséquence, nous avons également augmenté « nos plages horaires » de permanences, soit physique, soit téléphonique.

Afin d'assurer un travail de qualité, des permanences juridiques, l'accueil physique est organisé sur rendez-vous. Les questions posées le plus fréquemment concernent la rupture du contrat de bail (que ce soit par le bailleur, par le locataire, judiciairement ou d'un commun accord) et les travaux qui ne sont pas réalisés par le bailleur comme précédemment. En revanche, on a pu voir une nette augmentation des questions liées aux indexations de loyer.

Une attention particulière a été apportée à la communication d'informations claires, complètes et actualisées concernant les différentes aides mises en place par les politiques afin de faire face à l'inflation et à ces augmentations des coûts de l'énergie.





Conclusion

En conclusion l'année 2023 ne fut pas de tout repos pour notre service APL, c'est près de 5470 demandes, (soit 119 heures/ semaine) et 41 ménages accompagnés au quotidien. L'APL devient ainsi le plus grand service de l'ASBL.



AIDE RECHERCHE
LOGEMENT



ÉCOUTE



ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL



DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES



AIDE RECHERCHE
FORMATION-EMPLOI

9. L'Éducation Permanente (EP)

L'EP fait peau neuve : refonte des pistes de travail

Le pôle EP est constitué d'une nouvelle équipe depuis décembre 2022. Nombre d'interrogations sont apparues sur la posture de l'animateur-riche en éducation permanente. Ce travail "méta" s'est effectué au sein de l'équipe EP et par le biais d'un tiers, Suzanne Huygens, qui a intégré l'organe d'administration de l'association. Les rencontres se sont tenues durant 6 mois à raison de 2 occurrences par mois.

2023 en quelques chiffres

Dans le courant de l'année 2023, 34 réunions de préparation avec les collectifs DAL de Charleroi et de Liège se sont tenues. Les rencontres ont mobilisé en moyenne 7 personnes désireuses de s'investir bénévolement dans la cause du droit au logement. Les collectifs ont porté, en leur nom et en celui de l'association, 4 événements à caractère militant et tout public. Le groupe s'inscrit dans une dynamique de soutien dans plusieurs événements organisés par des structures partenaires. Il a par ailleurs porté le Housing Action Day pour la première fois à Charleroi et ainsi qu'une énième mobilisation pour la Journée Mondiale de l'Habitat. Ces événements ont rassemblé respectivement presque 100 personnes sensibilisées à la cause du droit au logement.

Les collectifs DAL Charleroi et Liège : des groupes hétérogènes

Les deux collectifs DAL présentent d'importantes disparités au niveau des membres qui les composent. Là où les membres de Charleroi se connaissent depuis de nombreuses années dans des activités du SIS et du DAL, ceux de Liège ne se voient que deux fois par mois lors des réunions du DAL. Les deux collectifs évoluent donc dans des réalités pratiques différentes. Afin d'alimenter des synergies entre les membres de Charleroi et de Liège, une première rencontre inter-DAL a été organisée le 16 février.



Inter-DAL à Liège

→ Début du programme quinquennal de l'EP

Le programme quinquennal du pôle a été lancé pour la période 2023-2027. Le contenu, déterminé avec les militant-es, se penche sur les mécaniques sous-tendues par le phénomène des expulsions domiciliaires, vécues comme un véritable traumatisme. Le groupe Carolo a donc souhaité se pencher sur cette problématique ainsi que sur l'aide qu'il est possible d'apporter à ces ménages qui risquent de se retrouver à la rue en raison d'une expulsion. Cette dynamique a principalement été initiée par les militant-es du DAL de Charleroi. Le collectif de Liège a souhaité se pencher davantage sur la problématique des logements vides. Cependant, si ces thématiques diffèrent, il est clair que des connexions peuvent lier ces thèmes qui s'inscrivent tous deux dans la défense du droit au logement.

Charleroi Future Zone Zéro Expulsions ?

Les membres du DAL Charleroi, dans une approche par projet, se sont fixé un objectif audacieux : inscrire la ville de Charleroi dans une politique zéro expulsion. Loin d'être naïf ou utopiste, le collectif reste réaliste quant à l'accomplissement de ce projet. S'il apparaît comme impossible de mettre un terme aux expulsions domiciliaires, le collectif souhaite néanmoins mettre tous les moyens disponibles en œuvre pour enrayer la problématique et, ainsi, tendre vers une zone territoriale dans laquelle le nombre d'expulsions de logement est infléchi et que celles qui subsistent s'accompagnent de mesures de relogement pérennes.

Une action de sensibilisation s'est par ailleurs tenue à la fin du moratoire hivernal en face de la gare de Liège pour sensibiliser les citoyens et les citoyennes à cette problématique. Initiée par le DAL de Liège, l'action a mobilisé des militant-es Carolo venu-es soutenir la démarche.

Premier cheminement : Analyser et comprendre le phénomène

Pour agir sur le phénomène, le collectif devait avant toute chose comprendre sa mécanique et ses enjeux. Par le biais des ateliers de réflexion, les membres du collectif ont pu faire le point sur les idées reçues ainsi que les différentes formes d'expulsion.

Dans un second temps, les membres du DAL ont procédé à une revue des publications disponibles en matière d'expulsion. L'ensemble des membres a été fort surpris de constater que le phénomène ne fait l'objet d'aucune prise en charge globale par les autorités communales et régionales. Celles-ci ne disposent d'aucun relevé statistique et aucune approche qualitative n'a été identifiée pour comprendre l'ampleur du phénomène. C'est donc vers le secteur associatif que le DAL s'est tourné. Le Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat (RWDH) a notamment publié, dans le courant de l'année 2023, une enquête exploratoire sur cette thématique. Cette enquête a fait l'objet d'un colloque auquel le DAL a participé. Il est par ailleurs devenu un document-source et a constitué le socle d'un maillage fort avec le RWDH qui a, par la suite, travaillé avec le collectif pour constituer une brochure de prévention à destination des personnes sous le coup d'une procédure d'expulsion.

Enfin, et de manière transversale, le groupe a participé à un circuit sur la thématique du fonctionnement de la démocratie et a pu visiter les différents parlements, notamment le parlement européen et le parlement Wallon.



Visite du parlement Wallon

Journées d'étude en séjour résidentiel



Séjour "mise au vert" en résidentiel
au centre Marcel Hicter

Les collectifs DAL ont vu en leur sein d'importants mouvements au niveau des membres qui les composent. Soucieux d'alimenter la cohésion et l'acquisition par tout-es des bases théoriques sur les enjeux du droit au logement, le pôle EP a organisé un séjour résidentiel de "mise au vert" au sein du centre Marcel Hicter. Ces 3 journées d'études ont constitué un moment d'échange et de réflexion en vase clos.



Le maillage : une démarche permanente

Tout au long de l'année, le DAL a multiplié les contacts avec de nombreuses structures associatives et citoyennes. Tour à tour partenaire ou en soutien, le collectif s'est construit une reconnaissance certaine en maintenant une présence assidue dans de nombreux événements à caractère militant.

En outre, les collectifs ont participé à différentes rencontres telles que des colloques, des rencontres institutionnelles ou encore des événements publics tels que la "rencontre logement" de Liège dans laquelle des sociétés de logements publics sont venues expliquer la manière dont elles fonctionnent et quels sont les freins auxquels elles sont confrontées. L'échevinat du logement de Liège était également convié pour cet événement, ce qui a permis d'établir des prémisses de volonté d'interpellation politique par les membres des DAL.

Enfin, le groupe a notamment fait partie des organisateurs des Housing Actions Days de Charleroi et de Liège mais a également soutenu les mobilisations du 8 mars, celles de la plateforme du ruban blanc, le débat sur la place publique "silence on parle", l'action contre la circulaire régulant la mendicité organisé par le Syndicat Autonome Liégeois des Sans-chez-soi Actifs (SALSA), la journée du refus de la misère, la cérémonie des mémoires de la rue, le joyeux bordel de la rue de Marcinelle, etc. Cette mobilisation assidue sur des thématiques parfois connexes au logement a permis aux DAL d'être reconnus en tant qu'acteurs et partenaires aussi fiables que solides de l'action citoyenne.



Action contre la circulaire mendicité à Namur avec le SALSA

Marches du vide

Le DAL de Liège suit avec une attention particulière l'organisation des marches du vide dont la conception pédagogique est portée par Voncent Wattier du Centre Culturel du Brabant Wallon. Une délégation du DAL de Charleroi et de Liège ont participé à la première marche expérimentale qui s'est tenue à Ottignies-Louvain-La-Neuve. Cette expérience a permis de nouer des liens avec l'organisation et de contribuer au dossier pédagogique qui sera diffusé au début de l'année 2024. Ce maillage est particulièrement important dans la mesure où ce projet prendra une place importante dans les actions du collectif Liégeois.



Maisons vides du côté de Liège

Ateliers de réflexion : entre acquisition des savoirs et veille pédagogique

Le programme annuel des ateliers s'est constitué d'un panel très diversifié sur le plan des contenus et des intervenant-es externes. Certains de ces ateliers, organisés en interne, ont porté sur le contrat de bail, les droits et les devoirs des propriétaires et des locataires ainsi que sur les différentes formes d'expulsion domiciliaire. Certains de ces ateliers ont pu être dupliqués à Liège étant donné qu'ils reposent entièrement sur des ressources internes à l'association. Enfin, 1 atelier sur la conception de produits d'entretien a été organisé et animé par la responsable du SIS de Solidarités Nouvelles.

En parallèle de ces ateliers, le pôle EP a sollicité des intervenant-es externes sur des thématiques telles que : les droits face à la police (Mathieu Beys), 4 ateliers sur les questions énergétiques (Maison de l'énergie), 1 atelier avec l'association Transparencia qui concerne la transparence de la démocratie.

Le collectif Carolo a également pu participer à la formation "débrouille toit" de l'ASBL Relogeas. Ce dispositif consiste à se former à toutes les réfections qu'il est possible de réaliser soi-même pour entretenir son logement tels que le changement d'une chasse d'eau ou d'un carrelage.

Du côté du collectif Liégeois, ses membres se sont inscrits dans la conception du “livre noir” en collaboration avec le CIEP. Ce livre noir consiste à retracer les problématiques logement de la principauté particulièrement marquée par les inondations de 2021. Les membres du collectif ont par ailleurs pu bénéficier d’un atelier avec l’ASBL Scan-R qui reposait sur des productions écrites en rapport avec les inégalités sociales.



**Atelier sur le livre noir avec
le CIEP de Liège**



**Atelier sur le livre noir avec
le CIEP de Liège**



Transparencia : transparence démocratique

Les actions portées par le DAL

Initié dans une dynamique de militantisme actif, les collectifs ont porté différentes actions en leur nom durant l'année 2023.

En guise d'exercice et dans la perspective de mobiliser des personnes pour les Housing Action Days de l'année, le collectif Liégeois a souhaité sensibiliser les citoyen·nes sur la fin du moratoire hivernal qui suspendait les expulsions domiciliaires du 1er novembre au 15 mars. La mesure n'a pas été reconduite et le DAL a réalisé des "bons pour se faire expulser" en vue d'attirer l'attention des passant·es. Soucieux de soutenir leurs homologues Liégeois, une délégation du collectif Carolo est venue en soutien pour l'action.



Action du 15 mars : fin du moratoire sur la trêve hivernale

Durant ce même mois de mars, le DAL s'inscrit dans l'organisation de la manifestation du Housing Action Day de Liège et a entièrement porté, aux côtés de l'ASBL Comme Chez Nous, la mobilisation Carolo du même événement. Marquée par des pluies diluviennes, la mobilisation Carolo a réuni presque une centaine de personnes, dont de nombreuses issues des milieux associatifs mais aussi des habitant·es de la rue.



Photos du Housing Action Day Charleroi et Liège



**Photos du Housing Action Day
Charleroi et Liège**

La Journée Mondiale de l'Habitat de l'année 2023 a constitué l'événement phare des mobilisations du DAL. L'organisation de la manifestation a été portée entièrement par le collectif. De nombreuses associations de Wallonie et de Bruxelles sont venues soutenir l'action des DAL. La manifestation a rassemblé une centaine de personnes, ce qui témoigne du maillage permanent entretenu par le collectif et de l'existence réelle du DAL dans les actions du réseau associatif et militant.



**Journée Mondiale de l'Habitat
du 2 octobre**

Enfin, le DAL porte également le petit déjeuner de Noël à destination des personnes sans-abri. Pour la deuxième année consécutive, cet événement est porté dans une démarche de soutien aux personnes les plus démunies. Il permet par ailleurs de faire le lien avec le travail mené par l'éducateur de rue et a permis, cette année, de servir de point de distribution de l'opération "shoe box" à laquelle la Société Wallonne du Logement a participé.



Petit déjeuner de Noël du DAL



Conception d'une saynète de théâtre : un outil de sensibilisation et de cohésion de groupe

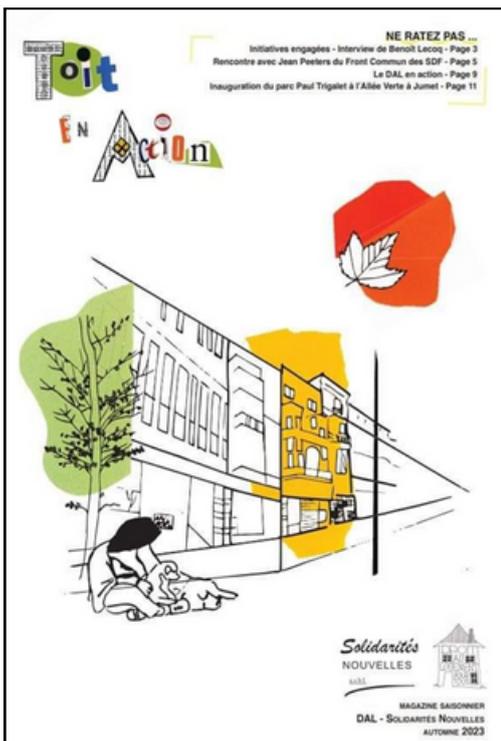
Désireux de se doter d'un outil de sensibilisation à caractère ludique et didactique, un projet de théâtre action était en genèse au sein du pôle d'EP. Le projet s'est concrétisé en 2023 par le biais d'un partenariat entre le collectif Marchienne Babel et le DAL. Ne disposant d'aucune expérience en arts de la scène, le collectif a été initié aux techniques théâtrales par Michel Van Loo. Cet animateur d'une qualité exceptionnelle a permis au collectif de travailler sur la confiance en soi, la cohésion du groupe et l'action commune. Le projet a mobilisé le DAL pour de nombreuses séances d'exercices variés pour aboutir à la représentation d'une saynète sur les expulsions qui a fait l'objet d'une représentation pour introduire un colloque sur le logement organisé par entraide et fraternité. Le colloque a rassemblé environ 150 étudiant·es issu·es des écoles sociales ainsi qu'une pléthore d'acteur·rices du monde politique et associatif. La représentation fut un franc succès, ce qui encourage le collectif à poursuivre le projet durant l'année 2024 dans la perspective d'effectuer des représentations-débats directement au sein des écoles.



Représentation de la saynète lors du colloque
logement organisé par Entraide et Fraternité

Ecriture militante : du Solid'R au Toit En Action

Le journal militant du DAL, appelé anciennement "Solid'R", a fait l'objet d'une refonte complète. Tombé dans une certaine désuétude, il paraissait important pour les militants·es et les permanent·es de l'EP de dépoussiérer cet outil puissant pour porter la voix des plus vulnérables. Un partenariat s'est fait jour en tout début d'année 2023 avec Présence et Action Culturelles qui coordonne, entre autres, la plateforme "écrivain public". S'en est suivi un long processus pour déterminer l'essence même et la raison d'être du journal et de l'écriture militante. Le journal a dès lors fait peau neuve sous un nom qui correspondait davantage aux souhaits des militant·es : Toit En Action. La conception de cette nouvelle maquette s'est déroulée de janvier à juin 2023 pour aboutir à un contenu entièrement créé par les membres du DAL. Chaque rubrique, chaque ligne éditoriale et chaque article a fait l'objet d'une réflexion méthodologique qui s'est accompagnée d'un processus de création et de validation des contenus par le collectif.



Contrairement aux répétitions théâtrales qui se sont tenues exclusivement à Charleroi, ce dispositif d'écriture a permis aux deux collectifs de travailler de concert sur un contenu commun et d'alimenter les réflexions et les échanges entre le DAL de Liège et celui de Charleroi.

Le magazine publié en juin 2023 est l'aboutissement d'un travail collectif de longue haleine et sera pérennisé par la suite par le biais de publications trimestrielles d'un Toit En action saisonnier.

Perspectives 2024

L'année 2024 s'annonce sous le signe de l'action revendicative et sera emplie de défis de haute volée à surmonter. En effet, les 2 collectifs se construisent et se consolident et atteignent un niveau de maturité propice pour mettre en place des projets et houspiller les autorités. La mobilisation du DAL de Liège, bien que légèrement en berne, a permis la mise en place de permanences logement assurées par l'APL Habitat-Service, ce qui témoigne à nouveau du maillage continu mené par le collectif militant. Le groupe de Charleroi a, quant à lui, franchi une étape importante en portant, seul, la manifestation pour la journée mondiale de l'habitat. Les groupes semblent donc suffisamment outillés pour franchir un cran supplémentaire dans l'action citoyenne. L'organisation de la journée mondiale de l'habitat nous a permis de nouer des premiers contacts avec des représentant-es d'institutions publiques. A leur demande, ces personnes ont souhaité poursuivre les échanges avec le DAL pour dégager des pistes collectives de travail. L'année 2024 se profilera sous la forme d'une année charnière entre l'analyse, la réflexion et la construction du groupe qui se dirige progressivement vers une démarche d'action et d'interpellation politique. Les actions qui seront menées en 2024 seront une résultante du travail accompli en 2023 et du maillage permanent que le DAL opère à tous niveaux.



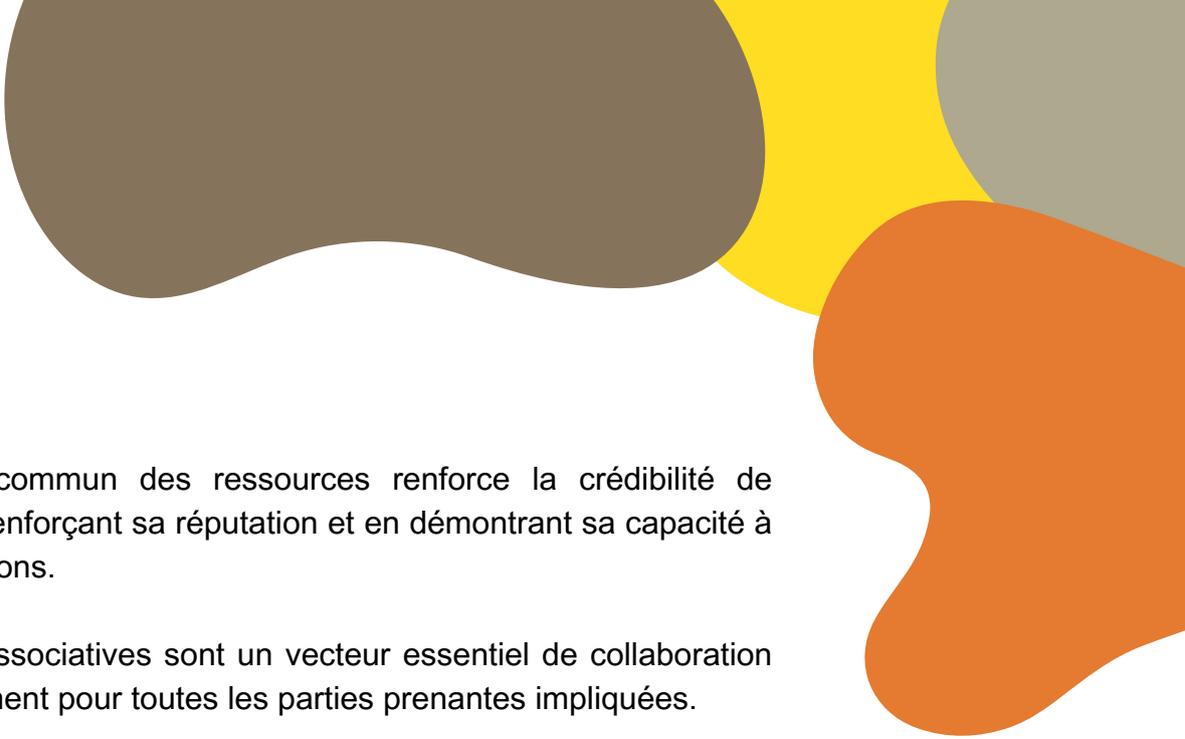
10. Chargée de Projets

Afin d'épauler la direction, sur décision de l'organe d'administration pendant un an, la nouvelle fonction de chargée de projets a vu le jour au sein de l'ASBL. La mission a été de coordonner et de dynamiser divers aspects de notre action sociale. Cela a impliqué de maîtriser les différents services offerts par notre structure, d'établir des rencontres avec d'autres associations pour favoriser la collaboration, et de soumettre des projets pour garantir un soutien financier essentiel à notre développement. Son rôle était l'animation des différents pôles de l'asbl. En collaboration avec l'équipe, une nouvelle mouture du projet "3 Solid'R" à la rue Charleville fut rédigé.

Le projet "3 Solid'R" a été retravaillé afin de cibler un public féminin dans le but de rendre notre programme d'insertion encore plus inclusif. La pédagogie du projet a été repensée pour offrir un accompagnement adapté, mêlant à la fois des approches individuelles et collectives. Nous souhaitons proposer aux locataires un panel varié d'activités visant à favoriser leur autonomie, leur épanouissement personnel et leur intégration sociale. Par le biais de suivis individuels et collectifs, nous encourageons les participantes à développer leurs compétences, à renforcer leur estime de soi, à tisser des liens solides au sein de la communauté et à développer des partenariats pour maximiser son impact.

La chargée de projet a également participé aux permanences logements et apporté un accompagnement personnalisé à un ménage dans le besoin.

Au cours de cette année 2023, nous avons favorisé les rencontres associatives. Elles sont indispensables pour renforcer les liens entre les différentes partenaires et favoriser la collaboration. L'essentiel étant de comprendre les missions respectives de tous et de rester informé des activités de chaque association.



Cette mise en commun des ressources renforce la crédibilité de l'association en renforçant sa réputation et en démontrant sa capacité à réaliser ses missions.

Les rencontres associatives sont un vecteur essentiel de collaboration et de développement pour toutes les parties prenantes impliquées.

Au cours des missions dévolues, la chargée de projet devait rechercher des subsides afin d'assurer le bon déroulement des activités de l'ASBL. Ces projets sont indispensables à l'expansion et à la pérennité de l'organisation. En planifiant et en mettant en œuvre des initiatives ciblées, l'ASBL peut non seulement répondre aux besoins de ses bénéficiaires, mais aussi diversifier ses activités et services, renforçant ainsi son impact positif. Au cours de l'année 2023, nous avons reçu un soutien financier pour les projets suivants :

HIPPOTHERAPIE via CARITAS

Projet défendu et remporté pour un montant de 2644€

MISE AU VERT DU DAL via Action Vivre Ensemble (AVE)

Projet défendu et remporté pour un montant de 3.900€

ECLA' CULTURE via Caritas

Projet envoyé et en attente pour un montant de 2.335,30€

SOUTIEN SOLIDAIRE AUX SANS-ABRI via le Fonds Céline Ramos

Projet envoyé et en attente pour un montant de 3.000€

ACTIONNE'TOIT : via à la Ville De Charleroi et de la MPA

Projet envoyé et remporté en date du 31.01.24 pour un montant de 4.900€

11. Les outils de communication

Facebook :

Les activités et évènements des différentes activités sont relayés via notre page Facebook. Nous pouvons ainsi garder une trace avec des photos et présentations des différents ateliers du SIS, des activités du DAL Charleroi et du DAL Liège. Cela nous permet de pouvoir l'alimenter quotidiennement.

Lien internet page Facebook Solidarités Nouvelles :

<https://www.facebook.com/solidaritesnouvelles>



Site Internet :

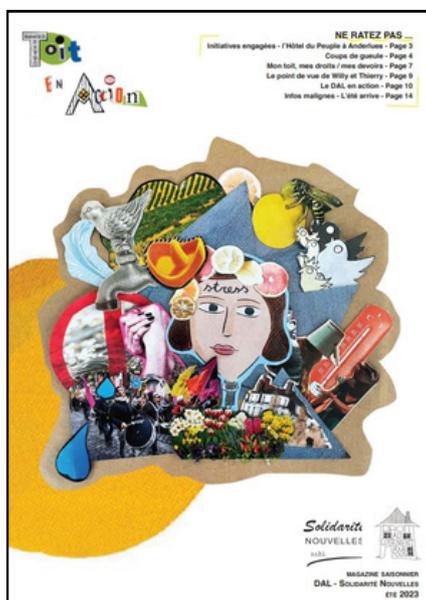
Nous pouvons y retrouver une présentation de l'équipe de Solidarités Nouvelles et l'ensemble de nos missions. Un onglet « évènements » et un onglet « offre d'emploi » apparaissent dans notre menu. Ceux-ci nous donnent la possibilité de permettre au public n'ayant pas Facebook d'avoir accès à ces informations utiles sur notre site internet.

Lien internet site web Solidarités Nouvelles :

<https://www.solidaritesnouvelles.org/>



Toit en Action :



12. Focus sur les formations suivies par l'ensemble de l'équipe

- Atelier « Débrouille-Toit » – Relogeas
- Atelier pour créer et améliorer ma newsletter – CESEP
- Formation « Accompagnement des familles vulnérables : une qualité de présence comme moteur de changement » – CeRSO-CeREF
- Formation « Assuétudes » - CPAS (Prévention Promotion Santé Assuétudes)
- Formation « Bracelet électronique et hébergement, trop galère ? » – AMA ASBL
- Formation « Direction administrative et financière » – CESEP
- Formation « L'accompagnement social dans un logement public » – La Sambrienne
- Formation « L'attribution d'un logement public » – La Sambrienne
- Formation « La visite à domicile ou quand l'intervenant pénètre dans l'intimité de l'utilisateur » – CeRSO-CeREF
- Formation « Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat » – le RAPeL
- Formation « Les écrits professionnels : une formation efficace et simple pour des écrits plus rapides et utiles » - CeRSO-CeREF
- Formation « Mieux vivre dans un logement public et accompagnement social autour de la pédagogie de l'habiter et de la lutte contre le contentieux » - La Sambrienne
- Formation « PEPS (Premiers pas dans l'Education Permanente et son Secteur) » – Fesefa
- Formation « S'affirmer relationnellement pour booster sa confiance en soi et sa motivation professionnelle » – Cocoon
- Formation aux techniques d'animation – Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente
- Formation sur les assuétudes – PPSA
- Séance d'information « Le Maribel social et fiscal » – CESSoc

13. Remerciements

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier l'ensemble de nos donateurs, votre dévouement sans faille à soutenir ceux qui sont dans le besoin est une source d'inspiration pour nous tous.

Ensuite, l'ensemble des bénévoles et militants qui gravitent autour de l'ASBL.

Grâce à votre travail acharné et à votre compassion, nous avons pu réaliser de grandes choses ensemble. Vos efforts ont apporté un réel changement dans la vie de nombreuses personnes, et votre impact positif continue de se faire sentir chaque jour. En offrant un soutien essentiel aux personnes en situation de précarité, vous incarnez les valeurs de solidarité et d'empathie qui font la force de notre organisation.

Merci également aux nombreux partenaires des services CAROLOS !

Ensemble, nous pouvons continuer à faire une différence significative dans la vie de ceux qui en ont le plus besoin.



Caritas



Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif -

Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org

ASBL soutenue par le service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne -

Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - RPM Hainaut Division Charleroi

Editeur responsable : Michel Colon-Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly